

# benefit

Travail dans le froid  
Se protéger  
correctement

Incendies  
Utiliser une  
couverture  
anti-feu



## Les dangers de l'amiante

L'amiante complique aussi  
les travaux électriques. Mais  
il est possible de travailler  
en toute sécurité.

***«J'ai de la chance de  
pouvoir refaire mes  
activités comme avant  
et je veux profiter de  
la vie.»***

Yohann Charrière (23 ans)



Sur le terrain

# Garder l'esprit positif

Charmey (FR), 25.4.2021

«Alors qu'on rentrait d'une soirée en voiture avec un ami, nous avons eu un grave accident. Nous sommes sortis de la route et avons tapé dans une borne électrique. Je me trouvais du côté passager et j'ai été gravement blessé. Un hélicoptère m'a emmené au CHUV. J'y ai passé un total de 25 jours entre coma artificiel, soins intensifs et soins continus. À mon réveil, je délirais et en vrai, j'avais plusieurs côtes cassées, un traumatisme crânio-cérébral (TCC) et un pneumothorax. J'ai ensuite passé deux mois à la Clinique romande de réadaptation à Sion où j'ai été super bien encadré par les spécialistes. Le vendredi soir, je pouvais retourner dans ma famille à Charmey.

Avant l'accident, je travaillais comme forestier-bûcheron en formation et je faisais beaucoup de sport, dont du ski de fond et du vélo. Après mon accident, j'ai pu reprendre mon activité professionnelle, mais avec beaucoup d'appréhension et d'angoisses. J'étais toujours sur mes gardes et c'est le sport qui m'a aidé à faire face à ces anxiétés. Professionnellement, j'ai eu finalement droit à des mesures de réorientation, car je ne pouvais plus continuer ce métier de forestier-bûcheron.

Aujourd'hui, je suis en long stage comme auxiliaire maître socioprofessionnel. Même si j'apprécie cette expérience, je suis à la recherche d'un métier plus physique et en extérieur. Je suis encore un peu perdu. Le métier de policier ou de garde forestier m'intéresse. On verra ...»

**Yohann Charrière (23 ans)**

## Vidéo

En avril 2021, Yohann Charrière est âgé de 21 ans quand il subit un grave accident de voiture. Depuis, il a dû changer de voie professionnelle. Découvrez en image son parcours depuis l'accident en avril 2021 jusqu'à aujourd'hui.



PHOTO: FABIAN HUGO







## Évaluer le risque amiante

Cela fait longtemps que l'amiante n'est plus utilisé. En Suisse, il est interdit depuis 1990. Mais les bâtiments construits avant cette date n'ont pas disparu: bon nombre d'entre eux doivent aujourd'hui faire l'objet de rénovations. Or il existe un risque d'inhalation de fibres d'amiante. Il suffit d'une très faible concentration de ces fibres dans l'air pour accroître le risque de tumeur de la plèvre ou du péritoine, ou de cancer des poumons. D'où l'importance d'identifier ce danger avant des travaux de transformation ou de rénovation. De nombreuses entreprises électriques, notamment, sont confrontées à cette difficulté, puisque la stratégie énergétique de la Confédération prévoit le remplacement de 80 % des compteurs classiques par des modèles intelligents d'ici à la fin 2027. Découvrez à la page 6 comment ces travaux pourront se faire sans danger.

Travailler dans le froid peut aussi être dangereux pour la santé, et ce, dès que le mercure descend sous la barre des 15 °C. Pour se protéger, il faut bien s'équiper, faire des pauses et aménager son poste de travail, comme expliqué à la page 12.

Pour prévenir tout risque d'incendie pendant les fêtes, le mieux est de s'équiper d'une couverture anti-feu. Pour savoir comment vous en servir, rendez-vous à la page 15.

Passez de très belles fêtes de fin d'année!

**Regula Müller, rédactrice en chef**

### Impressum

**Éditeur:** Suva, case postale, 6002 Lucerne  
suva.ch; benefit@suva.ch; **rédactrice en chef:** Regula Müller  
**Conception, mise en page et illustrations:** tnt-graphics AG  
**Rédaction:** Julie Seydoux, Noah Gabathuler, Alois Felber  
**Traductions:** team services linguistiques de la Suva  
**Photos:** Fabian Hugo, Tomas Wüthrich, Herbert Zimmermann, Erwin Auf der Maur  
**Commandes:** suva.ch/benefit-f  
**Changements d'adresse:** Suva, service clientèle, case postale, 6002 Lucerne, 041 419 58 51, service.clientele@suva.ch  
Magazine imprimé en Suisse avec un bilan neutre en CO<sub>2</sub>:  
myclimate.org



Abonnez-vous  
à «benefit»:  
[suva.ch/benefit-f](https://suva.ch/benefit-f)

### Conseils de saison

## Comment éviter de tomber en hiver

- 1 Portez des chaussures à semelles crantées.
- 2 Munissez-vous de crampons.
- 3 Tenez-vous à la main courante dans les escaliers.
- 4 Prévoyez assez de temps pour vos déplacements.
- 5 Évitez les passages enneigés ou verglacés.
- 6 Faites preuve de prudence quand vous portez des chaussures de ski.
- 7 Si possible, marchez sur des surfaces antidérapantes, chez vous comme au travail.
- 8 Restez en forme pour pouvoir mieux réagir en cas de problème.

[suva.ch/88251.f](https://suva.ch/88251.f)



## Bonne question

# Comment déclarer simplement les salaires?

Le montant des primes de l'assurance contre les accidents professionnels et non professionnels de la Suva dépend de la somme des salaires soumise aux primes. Les primes sont préalablement estimées, puis facturées. En fin d'année, les employeurs doivent donc déclarer les salaires définitifs pour que la Suva puisse déterminer la différence par rapport au calcul provisoire.

Philipp Muff, responsable déclaration des salaires à la Suva, explique: «Envoyé chaque année avec la demande de déclaration des salaires, le profil d'assurance LAA vous aide à saisir les bonnes données dans votre système de comptabilité salariale». Ce document contient le numéro de client, la partie d'entreprise et le taux de déduction des primes d'assurance contre les accidents non professionnels. Philipp Muff conseille par ailleurs de saisir les salaires le jour de leur versement. «Ainsi, déclarer les salaires à la fin de



**Philipp Muff, responsable déclaration des salaires à la Suva**

l'année sera plus simple.» En cas de changement des parties d'entreprise, il faut aussi vérifier et modifier les données de base du personnel. Les montants figurant dans la comptabilité salariale doivent apparaître dans la comptabilité

financière et pouvoir être contrôlés. Les entrées en fonction et départs en cours d'année peuvent être annoncés s'ils ont une incidence significative sur la masse salariale et nécessitent d'adapter la facture de primes. «L'idéal est d'utiliser un système certifié Swissdec pour pouvoir transmettre vos données directement depuis votre programme de comptabilité salariale. Ainsi, vous réduirez votre charge de travail et les sources d'erreurs possibles, et pourrez aussi envoyer des données à différents destinataires». Le service en ligne «Déclaration des salaires», disponible sur le portail clients mySuva, est une autre option très pratique. Pour savoir comment l'utiliser, consultez la demande de déclaration des salaires.

**Plus d'informations sur la déclaration des salaires:**  
[suva.ch/programmes-salaires](https://suva.ch/programmes-salaires)

## Bonne nouvelle

# Baisse des suppléments pour paiement par tranches

Une nette réduction des coûts est à prévoir dès 2023 pour les entreprises procédant au paiement échelonné des primes de l'assurance-accidents. Conjointement avec les assurances-accidents privées, la Suva s'est engagée auprès de la Confédération à ajuster les suppléments ad hoc aux taux d'intérêt actuels. Le Conseil fédéral a approuvé la modification de l'ordonnance sur l'assurance-accidents et la réduction des suppléments, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les nouveaux suppléments seront les suivants.

	Jusqu'à l'année de primes 2022	Dès l'année de primes 2023
En cas de paiement semestriel	1,250 %	0,250 %
En cas de paiement trimestriel	1,875 %	0,375 %

**Plus d'informations sur les suppléments:**  
[suva.ch/paiement-par-tranches](https://suva.ch/paiement-par-tranches)



Sécurité au travail en entreprise

## Campagne «Hé chef! Hé cheffe!» de la CFST

La sécurité au travail et la protection de la santé sont des tâches de conduite. De nombreux cadres respectent déjà ce principe, d'autres pas encore. Avec la campagne «Hé chef! Hé cheffe!», la CFST entend sensibiliser davantage d'employeurs à l'importance de la sécurité au travail en montrant l'intérêt qu'ils ont à aborder ce thème et les moyens sur lesquels ils peuvent s'appuyer.

**Recommandations, conseils et outils sur:**  
[he-chef.ch](https://he-chef.ch)



S'échauffer, c'est capital!

## Libérez Wendy et gagnez un week-end sports de neige en sa compagnie!

Un nouveau jeu d'échauffement en réalité augmentée est disponible dans l'application «Slope Track»: libérez Wendy Holdener des nains de glace en gagnant une bataille de boules de neige. Son but: vous aider à préparer votre corps aux sollicitations physiques propres aux sports de neige. L'échauffement permet de prévenir les blessures en augmentant la température de vos muscles, articulations, tendons et ligaments.



[suva.ch/slopetrack-f](https://suva.ch/slopetrack-f)



Utilisez «Slope Track» et tentez de remporter un week-end sports de neige avec Wendy Holdener!

Plus clair et plus simple

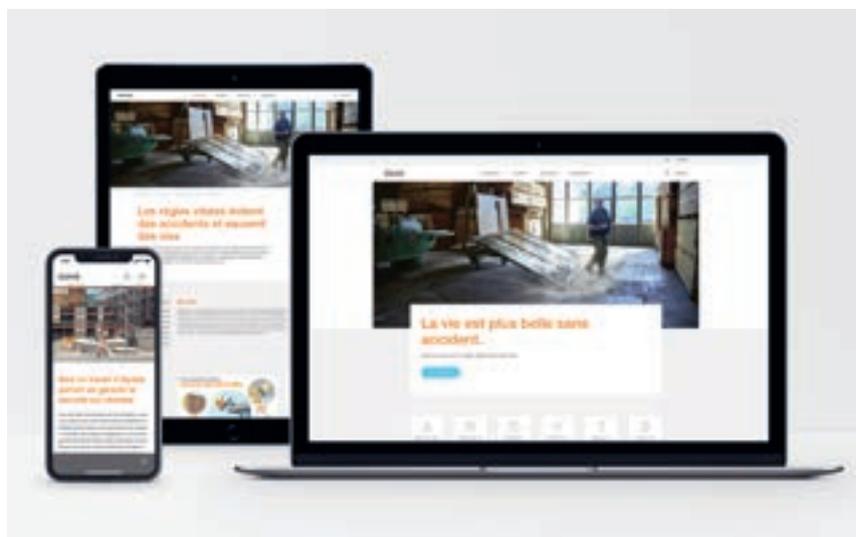
## Notre site [suva.ch](https://suva.ch) fait peau neuve!

Remanié d'après les commentaires des clients et clientes, notre nouveau site intègre les améliorations suivantes.

- Contenus optimisés pour les moteurs de recherche
- Processus de commande amélioré
- Structure plus claire
- Moins de texte, mais plus d'images, de graphiques et de vidéos

Le projet n'est pas encore achevé. D'autres améliorations et contenus seront introduits en continu d'ici au mois d'avril 2023.

[suva.ch](https://suva.ch)



Risque amiante

# Remplacer les compteurs électriques en toute sécurité

Au cours des prochaines années, les compteurs électriques traditionnels devront être remplacés par des modèles intelligents (smart meters). À cause de la possible présence d'amiante dans les ensembles d'appareillage (Eap), quiconque travaille dans la branche électrique doit faire particulièrement attention.

Texte: Regula Müller; photos: Herbert Zimmermann



Le tableau de comptage contient de l'amiante. C'est pourquoi Arnold Egli, de BKW Power Grid, porte un masque, une combinaison de protection, et utilise un aspirateur de classe H.



À l'ouverture de l'ordre de mission, l'appli avertit Arnold Egli de la présence potentielle d'amiante.



La stratégie énergétique de la Confédération prévoit le remplacement d'au moins 80 % des compteurs électriques par des compteurs intelligents (smart meters) d'ici à la fin de l'année 2027, ce qui concerne au total 3,4 millions de ménages. L'équipe des installateurs et installatrices de compteurs dirigée par Nicolas Trachsel, responsable de la Workforce Metering chez BKW Power Grid, devra effectuer 420 000 interventions. Étant donné la présence possible d'amiante, Nicolas Trachsel prend très au sérieux le risque de maladies dues à l'amiante. «Il y a quelques années encore, les équipes des différentes régions s'organisaient individuellement», explique Nicolas Trachsel, avant d'ajouter: «Il n'existait pas de méthode de travail uniforme pour se protéger contre l'amiante. J'ai donc lancé un projet, en 2019, visant à établir une procédure standardisée pour les travaux impliquant la manipulation de matériaux amiantés.»

**«La santé de notre personnel et celle de notre clientèle, c'est ce qui compte le plus pour moi.»**

Nicolas Trachsel



#### Identifier le risque amiante

Si les compteurs sont montés sur un support contenant de l'amiante, il se peut que des fibres d'amiante soient libérées pendant les travaux de remplacement. Une très faible concentration de ces fibres dans l'air suffit pour accroître le risque de tumeur de la plèvre ou du péritoine, ou de cancer des poumons. La santé de ses collaborateurs et collaboratrices, tout comme celle de ses clients et clientes, sont primordiales pour Nicolas Trachsel. «En

2020, l'ensemble du personnel impliqué dans le remplacement des compteurs a suivi une formation en la matière et appris à appliquer le système des feux de la Suva» (voir tableau à la page 10). Si l'ensemble d'appareillage date d'avant 1990, l'installateur ou l'installatrice consultant son ordre de mission sur la tablette reçoit une mise en garde. «Ainsi averti de la présence potentielle d'amiante, le personnel peut se mettre au travail en suivant pas à pas les instructions données sur la tablette.»



Pour se protéger des maladies dues à l'amiante, Arnold Egli enfle sa combinaison à usage unique.



En appliquant les mesures de sécurité requises, il se protège lui-même, mais aussi tous les habitants et les habitantes de l'immeuble.

### Porter des équipements de protection individuelle

L'amiante est interdit en Suisse depuis 1990. Mais de manière générale, tous les bâtiments construits avant 1990 sont susceptibles de renfermer de l'amiante. La fibre d'amiante était considérée, à l'époque, comme un matériau miracle. Du fait de ses excellentes capacités d'isolation électrique et thermique, l'amiante était souvent intégré dans les ensembles d'appareillage.

La Suva estime que près d'un ménage suisse sur cinq a chez soi un support contenant de l'amiante. Si les travaux à effectuer figurent dans la section orange du système de feux, le personnel doit porter une combinaison à usage unique, un masque de protection FFP3, et utiliser un aspirateur spécial amiante de classe H. Pour éliminer le matériel contaminé dans les règles de l'art, il doit se servir d'un sac de déchets portant une étiquette amiante. >

## STOP: risque amiante!



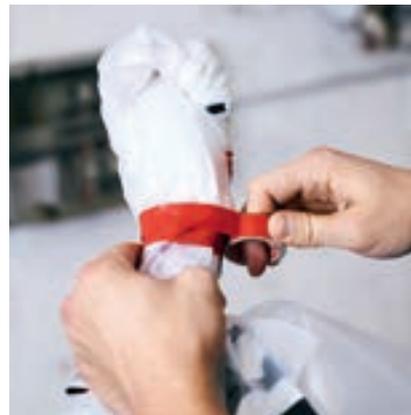
Protégez-vous ainsi que les autres contre les effets néfastes des fibres d'amiante. Avant de réaliser des travaux de transformation ou de rénovation, suivez les trois étapes suivantes.

- 1 Déterminez les dangers avant de commencer les travaux de construction.
- 2 Planifiez des mesures de protection.
- 3 Protégez-vous contre la poussière d'amiante.



Les règles vitales établies pour les branches concernées par l'amiante aident à mettre en œuvre ces étapes.

[suva.ch/84059.f](https://www.suva.ch/84059.f)



Après usage, Arnold Egli doit emballer ses vêtements de protection dans un sac hermétiquement fermé et les éliminer selon les règles de l'art.

### Protéger les clients et les clientes

L'installateur ou l'installatrice a toujours dans sa voiture l'équipement de travail nécessaire en pareil cas, ce qui lui permet de se protéger des émissions de poussière, tout en empêchant la diffusion de fibres d'amiante qui pourraient mettre en danger la vie d'autres personnes. À des fins de sensibilisation, l'entreprise BKW a rédigé un dépliant qu'elle remet directement aux clients et aux clientes. Nicolas Trachsel: «La très grande majorité de notre clientèle apprécie beaucoup de recevoir de telles informations. Nous conseillons vivement aux propriétaires de bâtiments de faire remplacer les panneaux de compteur contenant de l'amiante.»

### Quand faut-il s'adresser à une entreprise externe?

Si l'intervention de remplacement comporte des activités figurant dans la section rouge du système de feux, le travail doit être interrompu. En effet, il est impératif que le démontage d'amiante faiblement aggloméré ou le démontage avec destruction d'amiante fortement aggloméré soient effectués par une entreprise de désamiantage reconnue par la Suva, en collaboration avec une entreprise d'électricité spécialisée. Ces règles claires adoptées par BKW aident le personnel à accomplir son travail, tout en préservant sa santé. «Dans notre entreprise, nous avons des collaborateurs et collaboratrices de très longue date qui ont été en contact avec de l'amiante par le passé car ils ne portaient pas d'équipement de protection», raconte Nicolas Trachsel. «Heureusement, les examens réalisés par le médecin du travail ont montré qu'ils sont tous en bonne santé. Et cela doit rester ainsi.» ●

[suva.ch/amiante](https://www.suva.ch/amiante)

Découvrez comment reconnaître l'amiante et quand faire preuve de prudence.

## Conseils tirés des règles vitales: système de feux

Travaux et dangers	Mesures de protection
<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement de fusibles</li> <li>Utilisation d'un commutateur</li> <li>Utilisation d'un disjoncteur de protection / de ligne FI</li> <li>Lecture d'un compteur</li> </ul>	Aucune mesure
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dévisage et ouverture des Eap</li> <li>Remplacement de fils</li> </ul>	De manière générale <ul style="list-style-type: none"> <li>Porter un masque à poussière fine FFP3 et une combinaison à usage unique de catégorie 3, type 5/6</li> <li>Utiliser un aspirateur spécial amiante (de classe H selon la norme EN 60335-2-69, avec spécification amiante)</li> </ul>
Remplacement des compteurs, récepteurs, éléments de protection et de sécurité, disjoncteurs de protection, etc. sur amiante fortement aggloméré	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans des cas exceptionnels, il est possible de percer quelques trous dans de l'amiante fortement aggloméré (avec aspiration à la source).</li> </ul>
Démontage des Eap contenant de l'amiante fortement aggloméré	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ces travaux doivent être exécutés uniquement si le démontage est possible sans destruction de l'Eap.</li> </ul>
Démontage, sans destruction, d'éléments de construction mobiles (p. ex. portes, tableaux de distribution électrique) sur lesquels est fixé un panneau léger amianté	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler par voie humide si possible</li> <li>Avant l'enlèvement, recouvrir entièrement l'élément de construction mobile et le panneau léger d'un film plastique</li> <li>Procéder à l'élimination dans les règles de l'art dans un sac en plastique hermétiquement fermé (p. ex. par l'intermédiaire de l'entreprise de désamiantage)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Démontage des Eap contenant de l'amiante faiblement aggloméré</li> <li>Action mécanique (sciage, ponçage, etc.)</li> </ul>	Le démontage d'amiante faiblement aggloméré ou le démontage avec destruction d'amiante fortement aggloméré doivent être effectués par une entreprise spécialisée dans les travaux de désamiantage et reconnue par la Suva, en collaboration avec une entreprise d'électricité spécialisée.

## Chutes en hiver

# Attention: risque de glissade

Durant la saison froide, le verglas et la neige font augmenter le risque d'accidents, et donc de blessures. Près d'un accident sur deux donne lieu à des indemnités journalières.

[suva.ch/trebucher](https://suva.ch/trebucher)



### 83 %

des chutes hivernales se produisent lors de randonnées et de promenades en plaine.

14 %  
lors de randonnées en montagne



3 %  
pendant des sorties en raquettes

# 5300

accidents dus à des chutes et des glissades sont enregistrés en moyenne chaque hiver.

### 45 %

de ces accidents donnent lieu à des indemnités journalières et près de 6 % engendrent au moins 3 mois d'absence.

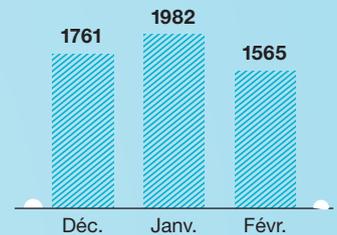


Les chutes en hiver coûtent chaque année **34 millions de francs** aux assureurs-accidents.



### Le pire mois de l'hiver

C'est en janvier que le nombre d'accidents est le plus élevé l'hiver.



# 86 %

des accidents sont liés à des chutes et faux pas.

### Parties du corps concernées

### 27 %

Bas des jambes, chevilles et pieds

3 % Autres

### 16 %

Hanches, cuisses et genoux

### 7 %

Tête et cou

### 19 %

Épaules, coudes et bras

### 16 %

Poignets, mains et doigts

### 12 %

Dos, tronc et postérieur



[suva.ch/facteur-vent](https://suva.ch/facteur-vent)

La température du corps baisse bien plus vite quand le vent souffle. Notre infographie montre à partir de quand la situation devient critique (voir page 14).

Apprendre à se protéger

# Travailler dans le froid

Le travail dans le froid fait augmenter le risque d'accidents et de maladies professionnelles. Pour se protéger, trois mesures clés: bien s'équiper, faire des pauses et aménager son poste de travail.

Texte: Regula Müller; illustration: tnt-graphics

**T**ravailler dans le froid peut être dangereux pour la santé, que ce soit à l'extérieur ou en intérieur, par exemple dans des entreprises du secteur agro-alimentaire, des chambres froides ou des entrepôts. Le risque d'accidents augmente dès que le mercure passe sous la barre des quinze degrés: sous l'effet du froid, les vaisseaux sanguins se contractent, ce qui réduit l'irrigation de la peau et des membres, d'où une diminution de la mobilité, de la sensibilité et de la dextérité, mais aussi un ralentissement de la capacité de réaction, et une baisse de l'attention et de la performance.

## Vive le vent...?

Le risque d'hypothermie et de gelures est encore plus important lorsque le vent s'ajoute au froid. En effet, la température ressentie diffère de la température réelle, et l'organisme se refroidit bien plus rapidement quand il fait froid et que le vent souffle. Ce phénomène de perte de chaleur est appelé «facteur vent». Heureusement, différentes mesures de protection permettent de prévenir l'hypothermie, les gelures >

## Conséquences du travail par temps froid

- Moindre irrigation de la peau et des membres
- Diminution de la mobilité, de la sensibilité et de la dextérité
- Ralentissement de la capacité de réaction, baisse de l'attention, de la concentration et des performances, d'où un risque d'accident accru
- En cas de refroidissement trop fort: gelures localisées
- Risque d'hypothermie potentiellement mortelle en cas d'exposition prolongée à un froid extrême
- Risque accru de souffrir de maladies chroniques du système musculo-squelettique (rhumatismes), des voies respiratoires, de l'appareil urinaire et des nerfs, ainsi que de troubles de l'irrigation sanguine des membres pour les personnes travaillant régulièrement et de manière prolongée dans le froid

## Comment se protéger quand on travaille dans le froid?

Porter des vêtements isolants, travailler à un poste bien aménagé et se réchauffer lors des pauses aide à limiter les dangers liés au froid.

### Installer des radiateurs

Équipez-vous de radiateurs quand vous travaillez à l'extérieur, tout en évitant les écarts de température trop importants.



### Ne pas rester statique

Évitez d'adopter trop longtemps des postures forcées ou immobiles.

### S'équiper de dispositifs anti-vent

Installez un écran anti-vent: le vent accélère le refroidissement (voir page 14).

### Recourir à des accessoires isolants

Utilisez des tapis et coussins thermo-isolants.



### Protéger les parties du corps exposées

Veillez à bien protéger les parties du corps les moins irriguées, comme le visage (nez, oreilles et bouche), les mains et les pieds.

### Porter des vêtements coupe-vent

Portez un couvre-chef, une écharpe, des gants ainsi que des chaussettes et chaussures chaudes. Au besoin, prévoyez d'autres accessoires dans un sac.

### Se réchauffer régulièrement

Prenez vos pauses dans un endroit abrité et chaud (baraque ou local chauffé).

### Consommer des boissons et aliments chauds

Buvez des boissons chaudes pour éviter la déshydratation. Prévoyez aussi de quoi réchauffer des plats.



## Durée d'exposition maximale selon la température

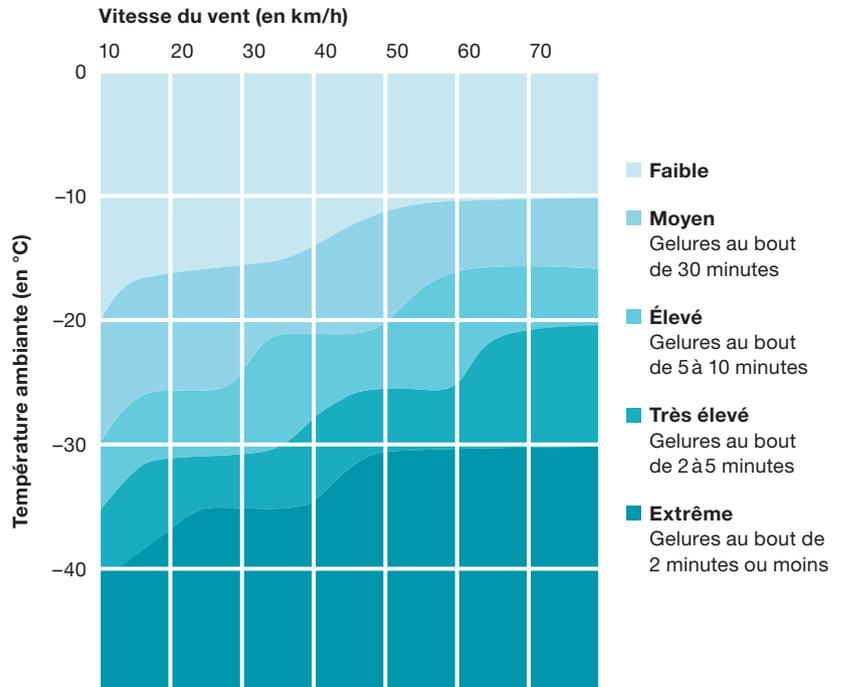
La durée indiquée présuppose le port de vêtements adaptés.

Plage de températures	Frais Entre +15° et +10°	Plutôt froid Entre +10° et -5°	Froid Entre -5° et -18°	Très froid Entre -18° et -30°	Extrêmement froid Entre -30° et -40°	
Durée d'exposition maximale	<b>150 min</b>	<b>150 min</b>	<b>90 min</b>	<b>90 min</b>	<b>60 min</b>	<b>20 min</b>
Temps de réchauffement minimal	<b>10 min</b>	<b>10 min</b>	<b>15 min</b>	<b>30 min</b>	<b>60 min</b>	<b>60 min</b>



## Le facteur vent

En cas de vent, la température ressentie est inférieure à la température réelle, d'où une plus grande perte de chaleur. **Les parties du corps non recouvertes sont plus exposées au risque de gelures.**



et les engelures, en particulier le port de vêtements adaptés, des pauses suffisamment longues et l'aménagement des postes de travail.

### Se réchauffer lors des pauses

Il est essentiel de porter des vêtements qui évacuent l'humidité, de quoi couvrir son visage et sa tête, des cache-oreilles, des gants, des chaussettes, des moufles, une écharpe et des chaussures d'hiver. Il faut aussi se changer immédiatement si les (sous-)vêtements sont mouillés, humides ou entravent les

mouvements. Les chauffe-mains peuvent aussi être utiles.

Lors des pauses, il est crucial de pouvoir se réchauffer, par exemple en consommant des boissons et aliments chauds. Il est également conseillé de s'échauffer avant le travail. La durée des périodes de réchauffement est définie par la loi et dépend de la température (voir graphique page 13).

### Informez son personnel

Bien aménager les postes de travail permet aussi de protéger ses collaborateurs et collaboratrices du froid et du vent, par exemple en installant des écrans brise-vent et en isolant le sol. Dans la zone de travail, la vitesse de l'air ne doit pas dépasser 0,2 m/s (à plus ou moins 0,1 m près). Les courants d'air sont particulièrement dangereux.

Les employeurs sont tenus d'informer leur personnel des risques liés aux travaux réalisés par temps froid. Celui-ci doit notamment savoir quoi faire quand il travaille dans le froid, porter des vêtements adaptés, se réchauffer régulièrement, reconnaître les premiers signes d'hypothermie et être capable d'y réagir. ●

**Les employeurs sont tenus d'informer leur personnel des risques liés aux travaux réalisés par temps froid.**

[suva.ch/travail-froid](https://suva.ch/travail-froid)

Ça

# Couverture anti-feu

Au moment des fêtes, on enregistre environ 30 % d'incendies de plus que le reste de l'année. Les couvertures anti-feu permettent d'éteindre les feux avant qu'ils ne se propagent.

## Avant l'incendie

- Stocker la couverture dans un lieu visible et facile d'accès
- S'entraîner à l'utiliser

## Pendant l'incendie

- Sortir la couverture en tirant sur les rubans et la déplier
- Rabattre les coins sur ses mains pour se protéger
- Tenir la couverture devant soi, bras tendus, et s'approcher du foyer de l'incendie
- Poser rapidement la couverture sur le feu en s'assurant qu'elle est bien hermétique tout autour
- En cas de feu de poêle ou de friteuse, éteindre immédiatement la plaque ou débrancher l'appareil

## Après l'incendie

- Attendre que la couverture ait complètement refroidi

## Informations

- Les couvertures anti-feu ne nécessitent pas d'entretien.
- Une couverture trop longue peut engendrer un risque de chute.



Pour passer commande:  
[sapro.ch/fr/articles-contre-lincendie/couvertures-anti-feu](https://sapro.ch/fr/articles-contre-lincendie/couvertures-anti-feu)



Daniel Schweizer en est convaincu: les outils de la Suva aident CKW AG à prendre le virage numérique.

# Quand prévention rime avec numérisation

Responsable de la sécurité chez CKW AG, Daniel Schweizer s'engage avec énergie en faveur de la prévention des accidents et adopte à cet effet une démarche axée sur les outils numériques de la Suva.

Interview: Noah Gabathuler; photo: Herbert Zimmermann

## Défis

«Comme chacun le sait, le secteur de l'énergie traverse une période délicate. Dans ce contexte, CKW AG s'est fixé un objectif ambitieux: ne plus enregistrer le moindre accident lié à des comportements contraires aux règles de sécurité.

Ces dernières années, nous n'avons heureusement pas déploré d'accidents graves. Mais les coupures peu profondes, les écorchures ainsi que les chutes et faux pas sont fréquents dans notre entreprise, d'où l'importance de nous concentrer sur les presque-accidents.»

## Solution

«Nous avons introduit la Suva Safety App (SSA-System) début 2021 afin d'homogénéiser et de numériser nos mesures de prévention avec toutes les parties impliquées. Nous voulions également évaluer efficacement les améliorations en matière de santé et de sécurité au travail, et contribuer à renforcer notre culture de la sécurité. Cette application nous permet d'entretenir un dialogue constant et franc avec le personnel et, partant, d'aborder les problématiques dans un climat de respect mutuel. Nos supérieurs tirent aussi profit de la Suva Safety App, puisque celle-ci centralise les listes de contrôle de la Suva et de notre entreprise.

En plus de cet outil, nous utilisons aussi les services en ligne prévention de la Suva pour traiter facilement et sous forme numérique les mesures d'exécution de la Suva.»

## Résultats

«Voici un exemple montrant tout l'intérêt de la Suva Safety App: alors qu'ils déchargeaient un transformateur de réseau de 3,5 t, nos collaborateurs ont identifié une situation à risque. Ils ont donc interrom-

### Services en ligne prévention: pour les entreprises employant moins de 30 personnes

Destinée aux préposés et préposées à la sécurité, cette application web est optimisée pour les ordinateurs portables et les tablettes. Après s'être identifiées, les personnes préposées à la sécurité accèdent à plusieurs options qui leur permettent de déterminer les dangers et de les éliminer. Elles bénéficient ainsi d'une vue d'ensemble de toutes les actions menées.

[suva.ch/services-en-ligne-prevention](https://suva.ch/services-en-ligne-prevention)



pu leur travail et vite signalé le problème. Il suffit de télécharger une photo de la situation, de sélectionner la personne responsable et de décrire les circonstances brièvement, soit oralement, soit en tapant un texte. La Suva Safety App permet de prendre rapidement des mesures et de les documenter dans le système afin de s'assurer que de tels événements sont bien signalés. L'an dernier, nous avons ainsi enregistré et mis en œuvre près de 250 mesures de prévention grâce à la Suva Safety App.» ●



### conseils de Daniel Schweizer

- 1 Encourager la direction de l'entreprise à s'engager fermement pour la sécurité et la santé au travail
- 2 Utiliser des applications numériques, comme la Suva Safety App ou les services en ligne prévention, pour instaurer des processus efficaces et dématérialisés
- 3 Mettre régulièrement en lumière des exemples positifs de mesures prises afin de renforcer la motivation



Vidéos pour la sécurité au travail et durant les loisirs

## Le voir pour le croire

L'inflammabilité de nombreux gaz, aérosols, liquides, vapeurs et poussières a beau être connue, ces dangers sont souvent sous-estimés. En Suisse, les substances inflammables et explosives provoquent chaque année près de 100 accidents professionnels et plus de 400 accidents durant les loisirs. La Suva veut changer les choses: 17 nouvelles vidéos fournissent des

explications et montrent ce qui peut provoquer et prévenir les explosions.

**17 vidéos de prévention des explosions à utiliser lors de formations ou en apprentissage individuel:**  
[suva.ch/explosions](https://suva.ch/explosions)

Nouvelles règles vitales

### Élinguer des charges en toute sécurité

L'élingage de charges avec une grue est une tâche difficile. Toute erreur peut causer de graves accidents. Cette activité nécessite donc une formation spécifique. Pour accroître la sécurité en sensibilisant votre personnel, la Suva vous propose également un recueil de règles vitales, qui remplace les documents «Élingage de charges» et «Choix des élingues».

**Dix règles vitales pour l'élingage des charges.** Support pédagogique, 20 pages volantes A4: [suva.ch/88801.f](https://suva.ch/88801.f)  
Brochure, 14 pages A6/5: [suva.ch/84077.f](https://suva.ch/84077.f)

Sécurité au travail et protection de la santé

### Le nouveau programme des cours 2023 est arrivé!

Pour votre entreprise et vous-même, il peut être vital d'anticiper les risques d'accidents professionnels ou non professionnels et de prendre les mesures adéquates. Pour cela, il vous faut des spécialistes. Découvrez le nouveau programme des cours et choisissez un perfectionnement en 2023.

**Formations en sécurité au travail, protection de la santé et prévention**  
Offre de cours 2023: [suva.ch/88045.f](https://suva.ch/88045.f)

Atelier pour personnes en formation

### Pour des jeunes en pleine forme

Jetez les bases nécessaires à un apprentissage en toute sécurité: dirigé par un ou une spécialiste, notre nouvel atelier «Fit for Work & Life» aide les personnes en formation à réfléchir à leur comportement au travail et durant leurs loisirs. Grâce à des conseils de gestion des risques, du sommeil, de l'humeur, de la condition physique et du stress, elles apprennent à prendre soin de leur santé.

**Fit for Work & Life**  
Module de prévention payant, réservation: [suva.ch/modulesdeprevention](https://suva.ch/modulesdeprevention)  
> Saisir «apprentis» dans le champ de recherche



## Remontées mécaniques

### Pour des travaux en toute sécurité

Le secteur des remontées mécaniques et des téléskis est exposé à de nombreux dangers. La Suva a donc élaboré des règles vitales dédiées à cette branche. Ces publications et trois listes de contrôle ayant trait à la détermination des dangers ont été actualisées.

### Huit règles vitales pour les travaux sur les remontées mécaniques et les téléskis

Support pédagogique: [suva.ch/88823.f](https://suva.ch/88823.f)  
Dépliant: [suva.ch/84045.f](https://suva.ch/84045.f)

### Listes de contrôle

Remontées mécaniques et téléskis:  
[suva.ch/67122.f](https://suva.ch/67122.f)

Travaux sur les installations de transport à câbles: [suva.ch/67187.f](https://suva.ch/67187.f)

Engins de damage: [suva.ch/67176.f](https://suva.ch/67176.f)

## Publications

Vous avez la possibilité de commander nos publications en ligne en indiquant le numéro de référence dans le champ de recherche sur [suva.ch](https://suva.ch)

# Nouveautés ou rééditions sur suva.ch

Vous trouverez une liste de toutes les nouvelles publications et des publications remaniées sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles sur: [suva.ch/publications](https://suva.ch/publications)

### Éléments de construction en bois. La planification, gage de sécurité

Feuillelet d'information technique, 40 pages A4:  
[suva.ch/66135.f](https://suva.ch/66135.f)

### Mesurage des émissions acoustiques produites par les machines

Feuillelet d'information, 46 pages A4:  
[suva.ch/66027.f](https://suva.ch/66027.f)

### Garde-corps périphériques pour échafaudages de façade

Fiche thématique, 2 pages A4:  
[suva.ch/33024.f](https://suva.ch/33024.f)

### De la gestion des absences au management durable: un atout supplémentaire pour les entreprises

Support de formation, 22 pages A4:  
[suva.ch/66131.f](https://suva.ch/66131.f)

### Presses excentriques mécaniques

Liste de contrôle, 4 pages A4:  
[suva.ch/67098.f](https://suva.ch/67098.f)

### Dix règles vitales pour la branche des ascenseurs

Support pédagogique, 20 pages volantes A4:  
[suva.ch/88825.f](https://suva.ch/88825.f)  
Dépliant, 14 pages A6/5:  
[suva.ch/84058.f](https://suva.ch/84058.f)

### Transfert de personnes dans le secteur des soins. Évaluation des contraintes corporelles

Questionnaire, 9 pages A4:  
[suva.ch/88305.f](https://suva.ch/88305.f)

### Garde-corps périphériques. Exigences relatives aux éléments de garde-corps périphériques

Fiche thématique, 2 pages A4:  
[suva.ch/33017.f](https://suva.ch/33017.f)

### Ventilation des chantiers souterrains

Liste de contrôle, 6 pages A4:  
[suva.ch/67120.f](https://suva.ch/67120.f)

### Ponts roulants

Liste de contrôle, 6 pages A4:  
[suva.ch/67159.f](https://suva.ch/67159.f)

## Votre avis au sujet de «benefit»

Ce numéro de «benefit» vous a-t-il plu? Participez à notre sondage avant le 16 février 2023 pour tenter de remporter l'un des magnifiques prix mis en jeu.

Accéder au sondage:  
[suva.ch/sondage-benefit](https://suva.ch/sondage-benefit)



1<sup>er</sup> prix:  
enceinte connectée



2<sup>e</sup> prix:  
AirPods



3<sup>e</sup> prix:  
lampe de bureau

La vie est plus belle  
sans accident.



Ne vous surestimez pas.

[suva.ch/sports-de-neige](https://suva.ch/sports-de-neige)

**suva**